

## ARRETE DU MAIRE N°115-2022

Portant réglementation temporaire de stationnement 6 place François Durieux, en agglomération.

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

*Vu* la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,
 Vu la demande en date du 29 septembre 2022 de l'entreprise LANGLOIS, de permission d'occuper une place de stationnement sur l'emplacement livraison, pour la création d'une ouverture au n°6 place François Durieux,

Considérant que pendant la durée des travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement de manière à prévenir tout risque d'accident,

## **ARRETE**

ARTICLE 1: La zone de stationnement livraison est réquisitionnée à côté du 6 place François Durieux, afin d'y stationner un véhicule de l'entreprise LANGLOIS.

ARTICLE 2 : Dans le cadre d'une livraison sur les horaires légaux, M. LANGLOIS sera tenu de déplacer son véhicule afin de libérer l'aire de livraison.

ARTICLE 2: Cette autorisation est valable du lundi 03 octobre 2022 au vendredi 07 octobre 2022 de 07h à 17h.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 4: L'entreprise LANGLOIS est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du lieu des travaux.

ARTICLE S: Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur LANGLOIS, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur LANGLOIS

Fait à Soucieu en Jarrest, le 29 septembre 2022

Affiché le : 29/09/2L

Arnaud SAVOIE.

Arnaud SAVOIE.

Arnaud SAVOIE.

Arnaud SAVOIE.

Arnaud SAVOIE.

Arnaud SAVOIE.

Arnaud SAVOIE.